

Bulletin municipal

GRANDCHAMP



- I -

Chers amis de Grandchamp,

Voici l'année 1974 presque terminée avec tout ce qu'elle a pu comporté : bien sûr des avantages, mais aussi des inconvénients et surtout un important travail; dans ce bulletin, nous essayons de vous résumer ce à quoi nous nous sommes employés durant ces douze mois écoulés. Toutes nos perspectives ne sont pas réalisées, car il y a beaucoup à faire dans une commune comme la nôtre.

Nous traversons des jours compliqués avec une évolution remarquable dans les tarifs qui n'améliore pas la vie d'une collectivité pour son fonctionnement ou pour financer tels ou tels travaux entrepris. A ce propos l'installation du terrain de sports a dû ralentir pour permettre une meilleur qualité et ainsi combler nos jeunes l'an prochain.

En priorité, pour les travaux communaux de tous genres, j'ai tenu à faire travailler tous les artisans de Grandchamp. Je leur demanderais de faire diligence et d'effectuer les travaux sollicités avec promptitude.

Vous avez dû recevoir les impôts locaux (feuille jaune) : comme vous le constater, l'administration a changé de système Elle a voulu par là, moderniser la fiscalité directe locale, pour la couche sociale. Mais en ce qui concerne la Commune, la municipalité n'a émis aucune modification ni augmentation d'impôts. Cette mutation, je le répète ne provient que de la modernisation de la Fiscalité Directe Locale.

L'année prochaine, nous aurons un recensement général de la population. Vous en serez avisé au moment opportun.

En ce moment, nous recueillons les réponses aux invitations pour la Journée des Anciens qui se déroulera le lundi 23 Décembre. Souhaitons qu'ils soient très nombreux.

Il y a beaucoup à faire, nous essayons de résoudre les problèmes qui se présentent et sommes toujours prêts à accueillir tout dialogue constructif pour le bien de la Commune. Ce que nous souhaitons de tout coeur.

Tout près de l'année 1975, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous offre tous mes voeux de Bonheur : joie, santé dans vos familles.

Le Maire,
M. Gautier

ADMINISTRATION

La majorité étant portée à 18 ans, tous les jeunes gens de cet âge ou qui l'atteindront avant le 28 Février 1975, doivent se présenter à la Mairie, pour se faire inscrire sur les listes électorales, avant le 31 Décembre 1974.

D'autre part, il est est rappelé aux nouveaux venus dans la Commune que les chefs de famille doivent se présenter à la Mairie munis de leur livret de famille et de leur livret militaire pour procéder aux formalités de changement de domicile et se faire inscrire sur les listes électorales .

Monsieur le Maire assure une permanence, chaque semaine, le Samedi de 11 à 12 heures . Nous remercions la population de Grandchamp de se conformer à cette disposition, sauf cas d'urgence.

Cette année, au 1er Mai, nous avons constaté le départ en retraite du secrétaire de Mairie. Monsieur Jean VOLLAND est entré dans les services municipaux le 1er Mars 1938, pour se retirer le 30 avril 1974. Nous le remercions et lui présentons tous nos vœux.

A partir de cette date, Mademoiselle LESAGE lui a succédé.

MEDAILLES D'HONNEUR DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Quatre médailles ont été attribuées le 14 Juillet 1974 à Messieurs Jean VOLLAND - Gaston LAUNAY - Lucien HATTON - Emile VOLLAND

Nous vous précisons qu'il s'agit de :

- la médaille de VERMEIL pour Monsieur Jean VOLLAND, secrétaire de Mairie

- la médaille d'ARGENT pour Messieurs

Gaston LAUNAY, ancien Maire, actuellement Conseiller Municipal

Lucien HATTON, ex auxiliaire routier, entré au service de la voirie communale le 1ER Septembre 1945 et l'a quitté le 28 Février 1971.

Emile VOLLAND, ouvrier d'entretien de la voie publique, auxiliaire départemental du 1er Mars 1942 au 31 Décembre 1945, cantonnier à Treillières en 1946, et depuis le 1er Janvier 1947, au service de la Commune.

Monsieur TULASNE, conducteur de travaux, qui avait succédé à Monsieur TENDRON, a été promu à un autre poste. C'est Monsieur MARTIN habitant la Beffardière, commune d'Héric, qui assure la surveillance des travaux publics. Nous lui adressons nos vœux de bienvenue.

LES FINANCES COMMUNALES

La modernisation de la fiscalité directe locale a remplacé les centimes additionnels par " un produit des impôts directs locaux ". C'est ainsi qu'au cours de la séance du 15 février 1974, le Conseil Municipal a voté un produit de 196 040 francs pour le Budget Primitif 74.

Les recettes de la section de fonctionnement sont désormais constituées du produit fiscal des impôts directs locaux et des diverses taxes dont taxe sur les salaires, s'élevant à 185 523,73 francs. Ce qui donne 381 563,73 francs de ressources de fonctionnement.

Les dépenses de la section de fonctionnement se répartissent ainsi :

- Nature des Dépenses -		
- Denrées et fournitures		23 800
- Frais de personnels et charges sociales		139 558
- Impôts		600
- Travaux et services extérieurs		28 730
- Participation et Contingent		74 638 , 26
- Allocations et subventions		10 516
- Gestion générale		18 251 , 26
- Frais financiers (intérêts)		29 929 , 20
- Prélèvement pour la section d'investissement		55 541 , 01
	Total ==	381 563 , 73

La section d'investissement

Les recettes de cette section sont constituées par le prélèvement de la section de fonctionnement du budget, les emprunts et subventions éventuelles. Elles permettent de financer les gros travaux .

DEPENSES	RECETTES
Remboursement d'emprunts	Prélèvement de la section de fonctio.
Acquisitions	Emprunts
Travaux divers	Subventions
55 541 , 01	55 541 , 01

En cours d'exercice, il est voté le BUDGET SUPPLEMENTAIRE

C'est pourquoi, le Conseil Municipal en sa séance du 10 Septembre 1974, a voté ce budget qui s'équilibre en :

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Frais permanents	Remb. emprunts	Produits antérieurs	Emprunts
	Travaux		Excédents
			Subventions
79 932,55	III 612,52	79 932,55	III 612,52

LE CONSEIL MUNICIPAL

- En sa séance du 15 Février 1974

ACCORDE 170 francs par mois, pour indemnité compensatrice de logement aux instituteurs, à l'institutrice adjointe de l'école publique
VOTE une subvention de 19 francs par élève fréquentant les écoles primaires publique et privées de la Commune pour l'année scolaire 73-74, au titre des fournitures scolaires

VOTE pour l'année 1974 : une subvention de

- 500 francs à la Chambre des Légières de Loire-Atlantique
- 1 000 francs au Bureau d'Aide Sociale de Grandchamp-des-Fontaines
- 1 050 francs à l'association sportive de Grandchamp-des-Fontaines
- 60 francs à la Maison familiale d'éducation et d'orientation de St. Etienne de Montluc
- 20 francs au centre féminin rural de Blain
- 60 francs à l'Ecole d'Agriculture de Derval.

VOTE pour l'année 1974, un crédit de 119 francs, pour participation en financement du Centre de formation des personnels communaux

REFUSE l'indemnité de rémunération des heures de surveillance de cantine assurées par les instituteurs publics

REJETTE la demande de subvention de l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole publique pour le fonctionnement de la cantine

REJETTE la demande de subvention de l'Association des parents d'élèves des Ecoles de Blain, pour les frais de ramassage scolaire

DECIDE l'achat de deux appareils de chauffage pour les nouvelles classes à l'Ecole publique.

- 5 -

DECIDE l'acquisition de deux appareils Sicli pour l'école publique
VOTE un crédit de 2 604 francs pour redevance de fonctionnement du C.E.S. Le Galinet de Blain pour l'année scolaire 1973-1974

DECIDE d'abonner le Directeur de l'Ecole publique au Bulletin officiel de l'Education nationale

VOTE un produit de 11 000 francs au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 1974

VOTE un produit de 196 040 francs au titre des contributions directes pour assurer l'équilibre du Budget de l'année 1974

FIXE à 50 francs par an et par élève, à compter du 1er Janvier 1974, la participation de la Commune dans les dépenses de fonctionnement des écoles privées de Grandchamp-des-Fontaines.

ARRETE la liste par ordre de priorité, des opérations de voirie à entreprendre en 1974, avec l'aide du Fonds Spécial d'Investissement routier (F.S.I.R.). A savoir les voies de la Vinçais, Belle-Vue, la Ber ardière, V.O. n°10 du Bourg.

SEANCE du 24 AVRIL 1974

FIXE à 200 francs, le salaire mensuel du gérant de la cabine téléphonique

DECIDE l'aménagement de nouveaux panneaux d'affichage, le long du mur près de la Mairie, et sur une portion délimitée face au parking longeant la C.D. 26.

DECIDE l'extension du parcours des ordures ménagères

ACCEPTE l'offre gracieuse d'abris d'autobus à implanter en bordure de la R.N.137

DECIDE de céder à BELLANGER Ernest, une mare, au prix de 1 franc le m²

SEANCE du 10 SEPTEMBRE 1974

VOTE UNE SUBVENTION de 25 francs par élève fréquentant les écoles primaires publique et privées de la Commune pour l'année scolaire 1974-1975, au titre des fournitures scolaires

FIXE à 800 francs la rémunération du remplaçant du secrétaire de mairie pour la période des vacances

VOTE Pour le 1er trimestre scolaire 74-75, une subvention de 2833 francs à l'Association socio-culturelle de Grandchamp pour le transport scolaire.

ACCEPTE l'implantation d'un local concentrateur près du transformateur par les P.T.T. en vue de l'installation de l'automatique.

APPROUVE le compte administratif du Maire de l'année 1973 dont l'excédent global de recettes 59 636,49 francs sera reporté au Budget supplémentaire 1974

Vote le budget supplémentaire qui se solde en recettes et en dépenses par section d'investissement 79 932,55 francs
section d'investissement III 612,52 francs d'où il faut retrancher le

prélèvement sur les recettes de fonctionnement pour les dépenses d'investissement de 25 512,52 francs. Ce qui donne un budget supplémentaire total de 166 032,55 francs.

SEANCE du 19 NOVEMBRE 1974

Autorise le Maire à signer le nouveau contrat établi par la Compagnie la "SANDA", rue Pélibien à Nantes, selon la formule VILLASSUR
DECIDE la création d'une décharge publique autorisée et contrôlée
REJETTE à l'unanimité le projet d'inclure la Commune de Grandchamp-des-Fontaines dans le ressort du Conseil de Prud'Hommes de Nantes
APPROUVE le marché de gré à gré pour la fourniture de matériaux pour les travaux de renforcement au titre du F.S.I.R. .

U R B A N I S M E

EAU

Les travaux d'adduction d'eau se poursuivent. Ainsi, cette année, il a été réalisé la tranche : Le Drossais, Pas-Renaud, la Grand'Haie
Curette, Les Boeufs-Gras, Marigné .

Les plans pour 1975 ne sont pas encore connus. Mais si nous pouvons donner satisfaction à d'autres villages, nous ne manquerons pas de le faire.

En effet, Grandchamp n'est pas seul à décider des travaux. C'est le Syndicat de Nort-sur-Erdre avec comme président Monsieur RICHARD, maire de Nort-sur-Erdre, et le Génie Rural qui décident du choix de l'extension d'eau. Pour ce faire, il est tenu compte du nombre d'habitants au kilomètre alimenté en eau.

Initialement le prix pour les branchements était insignifiant. Maintenant, il est demandé une participation de " 300 francs " minimum.

E.D.E.

Le syndicat d'électrification a dû arrêter les travaux en raison de la restriction des crédits. Nous espérons que ceux-ci reprendront leur cours en 1975.

VOTERIES

Pour l'année 1974/1975, il est prévu de réaliser la réfection des routes de la Vinçais avec continuité à la Noë des Puits, Belle - Vue la Berpardière, et la V.C.n°10 du Bourg.

BATIMENTS PUBLICS

Un panneau d'affichage est prévu, place de l'Eglise, sur lequel vous trouverez la plupart des informations données par la Mairie. Celles-ci resteront une semaine, et se substitueront à la lecture qui était faite à l'issue de l'office religieux, le dimanche matin.

Ce panneau aura une certaine surface réservée pour la publicité commerciale. Il sera lumineux.

CONSTRUCTIONS

Cette année, il a été délivré "42 permis de construire" dont liste ci-jointe .

- Il est rappelé que la taxe locale d'équipement n'est pas applicable aux immeubles faisant objet de rénovation sans modification de la surface habitable. -

DE BOUVILLE Yves	-maison d'habitation au Porry
LANDAIS Donatien	-réfection de devanture de magasin au Bourg
RAMBEAU Jean-Paul	-maison d'habitation au Moulin Cassé
BRUHELIERE Louis	- " " au Clouis
POUVREAU Joël	- " " au Feu Brillant
LEMARIE Roger	-garage à la Butte
POTIER Alain	-maison d'habitation au Moulin cassé
DUVAL Marcel	- " " " " "
Commune de Grandchamp	-vestiaires de foot-ball à Belle-Vue
BELLANGER Ernest	- dépendances au Moulin Grimaud
RIO Louis	-modification de maison à la Pavrière
BELLANGER Ernest	-maison d'habitation au Moulin Grimaud
JEUDY Bernard	- " " à la Vertière
LERAY Robert	-modification de maison à Curette
CHEVALIER Michel	-garage au Grand'Marigné
RACINE Yvon	-garage à la Butte
BERNARD Paul	-hangar agricole à Malabry
LANDAIS Michel	-extension de maison à la Louf
BRODU Henri	-stabulation libre à Chânaïs
BLAICHARD Yves	- " " à Grand'Marigné
ERTAUD Jacques	- garage -dépôt de matériel au Margat
MONNIER Alain	-maison d'habitation à la Noë-Davy
THEBAUD Henri	- maison d'habitation à la Corde
LERAY Claude	-extension maison au Porry

LERBAUD Pierre -modification maison à la Rochère
 MARPAUD Henri -extension maison à Curette
 DROUET Léone -maison d'habitation à la Rousselière
 GAUTIER André - " " à la Chabossinière
 CHAUMONT Maurice -garage aux Landes
 SEILLER Alain -maison d'habitation à la Vertière
 GUIVARO'H Pierrette - " " à la Rochère
 MOREY Roger -aménagement maison à la Loëuf
 JACQUEL André -maison d'habitation à la Grand'Haie
 LECOQ Jean-Claude -bâtiment usage de service Grand'Marigné
 MAURICE Henri -maison d'habitation à la Noë des Puits
 TERRIEN Marcel -maison d'habitation à la Claie des Druës
 LARRIEU André -maison d'habitation au Moulin Cassé
 SOCIETE LACEROLE -aménagement d'appartements au Bourg
 MARESCA René -maison d'habitation à la Chabossinière
 DROUET Claude -extension maison aux Chesnaies
 BEILLIARD Claude -maison d'habitation à Bêche Loup
 CAILLAUD Joseph - " " " "

A chaque demande de permis de construire, il faudra désormais joindre à l'exemplaire déposé en Mairie "deux plans de masse". Ce plan de masse établi sur document séparé, permettra à l'Ingénieur des T.P.E. de porter ses observations concernant notamment la voirie et de pouvoir délivrer par la suite un certificat d'alignement.

Demande d'Autorisation d'installation d'une ligne ELECTRIQUE particulière ou d'une clôture dite "électrique" avec ou sans traversée du domaine public.

D'éventuelles installations doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation. Les imprimés sont à retirer au secrétariat de la Mairie; complétés, ils seront envoyés après l'avis du Maire, au Service du Contrôle de l'Équipement.

- Prière de bien vouloir se conformer à ces nouvelles formalités -

ORDURES MENAGERES

Depuis le 1er Octobre, une extension de la collecte des ordures ménagères a été instaurée aux villages de : l'Orvoir, la Bernardière, Chânaïs, La Pichonnière, Chézine, Violain, Malabry, Launay, le Télégraphe, la Croisseline

- 9 -

Petit- et Grand'Marigné, les Boeufs-Gras et Km 16, route de Rennes.

Ce service fonctionne les premier et troisième mercredis de chaque mois.

TERRAIN de SPORTS

Le terrain de sports devrait être ouvert aux joueurs début 1975. Déjà le vestiaire est fonctionnel.

PREVENTION RURALE

Il a été prévu la pose des buses : route de la Chapelle-sur-Erdre et à la Butte face à l'Ecole privée. Ce qui apportera une certaine sécurité lors de l'arrêt des cars scolaires.

Cinq panneaux "STOP" doivent être posés, dont quatre dans le bourg.

Nous vous recommandons la plus grande prudence dans les agglomérations.

S O C I A L

ETAT - CIVIL

I- NAISSANCES (nés à Nantes)

BASTARD Marina	3 Septembre	le Feu Brillant
BUSSON Cédric	31 Mars	Curette
BUSSON Nathalie	14 Février	le Tertre
CHAUVELON Annaëlle	27 Mai	la Butte
CIVEL Vanessa	8 Mars	le Bon Bézier
COTTAIS David	2 Avril	Chânaïs
DOUET Stéphane	23 Juillet	la Noë-Guy
FERRE Delphine	20 Août	la Loëuf
GADTOD Stéphanie	11 Septembre	la Vertière
HERMELIER Carole	25 Février	le Bourg
KERREVEUR Christelle	9 Avril	la Grand'Cour
LANDAIS Céline	30 Septembre	le Bourg
LANDAIS Jean-Noël	19 Avril	le Bourg
LAUNAY Isabelle	16 Juin	les Moulins
LECOQ Aymeric	5 Mai	les Moulins
LECOQ Vincent	29 Novembre	le Grand'Marigné
LEGUAY Delphine	20 Mai	le Pérou
LERAY Michel	27 Septembre	Curette
LEROY Laurent	27 Janvier	la Bernardière
LESAGE Céline	8 Mai	le Bourg

MILLET Vincent	12 Octobre	la Favrière
PELLERIN Christian	20 Novembre	la Vertière
REPAUS Jean-Noël	18 Avril	1e Bas du Bourg
SCHEERS Johnny	29 Juin	1e Brossais
SOTIN Mikaeli	7 Janvier	Curette
TRIFON Renaud	25 Septembre	1e Pas Renaud

2- MARIAGES

BODIN Albert	et	LEROY Gilberte	19 Juillet
BORGHERO Henri		LEROY Marie-Claire	3 Août
GOUPIL Roger		THEBAUD Arlette	25 Octobre
LANDAIS Gilles		HERBERT Christine	8 Juin
LANDAIS Claude		THEBAUD Denise	27 Août
MARPAUD Raymond		THEBAUD Jeannine	12 Octobre
MENORET Alain		GERBAUD Marie Madeleine	13 Septembre
POLLIDORI Raymond		FOUCAUD Rosane	29 Octobre
FOURLAS Camille		THEBAUD Marie Claire	8 Juin
PROFAULT Jean		HUBIN Claude	15 Juin
ROUSSEAU Michel		TRESSEL Jocelyne	7 Septembre
TAILLADIER Gérard		MESNILDREY Sylvie	26 Janvier
TRIFON Raymond		TALLEC Nadine	22 Juin
VOLLAUD Guy		JOUAN Aline	4 Juillet

3- DECES

DOUET Stéphane	I jour	24 Juillet	la Noë-Guy
DAVID Pierre	71 ans	21 Novembre	1e Chemin Mantais
DUVAL Gaëtan	9 mois	7 Octobre	les Chesnades
GERBAUD André	73 ans	16 Mai	1e Grand'Haie
LANDAIS Henri	67 ans	27 Août	1e Bourg
LANDAIS née LECOQ Marie	74 ans	21 Septembre	1e Champ-Léger
LEBASTARD Rémy	8 ans	1 Juillet	la Vertière
LESAGE Joseph	56 ans	13 Novembre	la Blanchère
NIEL Pierre	85 ans	14 Mars	les Maisonneuves
STEVANT Joseph	80 ans	12 Mai	la Forlière
TRISSEL née PIRAUD Marie Anne	79 ans	19 Novembre	le Bourg
VAILLET née LANDAIS Jeanne	80 ans	10 Mai	1e Davrey

DISPENSARE

Pour aider la Soeur infirmière dans ses fonctions, Madame FREMONT de Casson est venue remplacer Mademoiselle Leroy. Tous nos voeux de bienvenue.

DON du DSANG

L'an dernier 47 personnes avaient compris la valeur du don du sang. Elles s'étaient spontanément présentées le jour de la collecte.

Cette année, le 9 Novembre dernier, 82 bénévoles sont venus renouveler leur geste. Nous les remercions bien vivement, et souhaitons que chacun fasse un effort pour aider à sauver son semblable.

SPORTS

Le Football tient une grande place dans la vie sportive de la commune. Cette année, nous avons la chance de bénéficier du concours de Monsieur MUSQUER, animateur cantonal, qui peut nous consacrer deux heures par semaine, dont une le mercredi après-midi de 15 à 16 heures pour les jeunes et une heure le jeudi soir de 20 à 21 heures pour les équipes seniors.

Pour l'avenir, nous espérons voir la section ping-pong reprendre de l'activité et déjà chaque vendredi soir un groupe s'entraîne. Nous espérons voir l'effectif s'accroître par de nombreux jeunes (garçons et filles).

Nous souhaitons voir la discipline basket en championnat.

L'animation du club est assurée par un conseil d'administration composé de 14 membres élus.

M. Blanchard - A. Cébron - J.C. Lecoq - R. Launay - J. Busson - A. Gerband - B. Huteau - M. Launay - J.P. Landais - M. Cébron - P. Landais - Ch. Lecoq - Y. Robin -

Le bureau est constitué de :

- le président	Y. Robin
- le vice-président	R. Launay
- le secrétaire	Mme Lecoq
- le secrétaire adjoint	A. Cébron
- le trésorier	M. Cébron

La responsabilité des équipes est assurée pour :

- l'équipe FAISON	par M. Cébron
- l'équipe RESERVE	M. Lecoq
- l'équipe CADETS	G. Gautier

- 1^{ère} équipe PUPILLES par H. Thébaud - A. Guillaumot - A. Cebron -
- 1^{ère} équipe POUSSINS A. Alis - M. Le Dyli - Y. Robin -

Comme l'an dernier, la gymnastique féminine est animée par Mr. Musquer et a lieu chaque mercredi soir à 20 h 15, salle de la Mairie.

Quant à l'entraînement de basket il a lieu le samedi après-midi de 14 à 15 heures pour les enfants de 9 à 12 ans.

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE

L'association socio-culturelle s'occupe entre autre du transport scolaire. Pour ce qui est du circuit, ce dernier reste inchangé. Par contre pour les règlements il a été décidé de les prévoir mensuels :

- 1^{er} versement pour le 1^{er} octobre à la signature
- 2^o " " 4 Novembre
- 3^o " " 1^{er} décembre
- 4^o " " 6 janvier

- 5^o début février - 6^o début Mars - 7^o début Avril - 8^o début Juin -

L'an dernier la participation des familles était de 16 francs par mois et par enfant. La commission a décidé d'associer à égalité la commune et les familles dans l'accroissement probable des charges.

Membres de la commission :

- Conseil Municipal : MM H. Piraud - J. Franpart - P. Chavin
- Ecole publique : MM J. Coquereau - S. Cottais - Le pain
- Ecole privée : MM R. Lannay - P. Garnier - C. Savary

La coordination et les formalités administratives sont assumées par Mr. Yves Robin président de ladite association.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous présentons toutes nos félicitations à Monsieur Simon THEBAUD qui a été décoré " CHEVALIER du MERITE AGRICOLE " le 14 Juillet 1974.

Cette distinction lui a été remise en récompense de ses services rendus à l'Agriculture.

JOURNÉE des ANCIENS

L'an dernier, 76 personnes se sont réunis pour vivre ensemble une journée amicale. Cette année nous les invitons à nouveau et espérons qu'elles seront encore plus nombreuses à se retrouver le 23 Décembre .

CARNET des FESTIVITES COMMUNALES

Pour présider aux fêtes, Grandchamp a élu en 1974 :
Mademoiselle Cécile HUBIN , reine - et Mesdemoiselles Eliane TANGUY et Servane JOLIVET , première et deuxième demoiselles d'honneur.

Cette année, il est prévu :

- course de club 9 Mars 1975
- fête foraine et bal 8 Mai "
- courses cyclistes 11 Mai "
- courses de chevaux 7 Septembre

M E M E N T O

La trésorerie principale de Nantes Banlieue Nord est transférée à " Résidence 1' ASTRAGALE " 6, rue de Dax 44800 Saint-Herblain
Son numéro d'appel téléphonique 46 26 50
SES horaires d'ouverture au public 8 à 12 h 40 et 13 h 50 à 16 h 30 tous les jours ouvrables sauf le samedi.

La direction générale des impôts a créé à Nantes une RECETTE LOCALE à compétence élargie Nantes-Rennes qui est mise en place depuis le deux Septembre dernier et dont la Commune de Grandchamp-des-Fontaines dépend.
Cette recette se situe à 95, boulevard des Anglais, Nantes
Ouverte tous les jours sauf le samedi de 8 à 12 h et de 14 à 17 h 30.
Téléphone 76 46 10 .

- Le dessin de la première page a été réalisé par Jacques Gerbaud, élève du C.M. 2, des écoles primaires de Grandchamp-des-Fontaines -

Le Comité de rédaction du Bulletin Municipal vous offre ses meilleurs vœux :
A. Brodu - J-J Busson - P. Chavin - M. Gautier - J. Lebastard - M. Lesage - H. Piraud - J. Thébaud - .

